

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

14 octobre 2016

PLF 2017 - (N° 4061)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° I-477

présenté par  
Mme Rabault

-----

**ARTICLE 17**

Après l'alinéa 78, insérer l'alinéa suivant :

« IX bis. - La deuxième phrase du quatrième alinéa du II de l'article L. 121-9 du code de l'action sociale et des familles est supprimée. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination avec la suppression du fonds prévue à l'alinéa 78.